

Épreuve réalisée en 3 parties suivies d'un entretien avec le jury :

- 1 - Réalisation d'un dossier préparatoire à la randonnée équestre d'une quinzaine de pages.
- 2 - Le candidat doit encadrer et animer en sécurité un groupe de 4 à 8 pratiquants, à l'aise aux trois allures, dans le cadre d'une randonnée équestre itinérantes avec découchés de trois jours minimum (deux nuitées dans des gîtes différents).
- 3 - Réalisation d'un dossier de compte rendu d'une dizaine de pages.
- 4 - Bilan final – Entretien oral

Le centre de formation propose une date d'évaluation à sa CPRE-EE au minimum deux mois avant la date prévue et un jury composé à parité de représentants salariés et employeurs.

Les membres du jury :

- doivent être titulaires : soit du BEES 2 activités équestres, soit du BEES 1 « équitation », soit du BEES 1 « activités équestres », soit du BP-JEPS activités équestres mention tourisme équestre, soit du Guide de Tourisme Equestre délivré par la FFE avant le 28 août 2007 , soit du CQP ORE
- et justifier de deux ans d'exercice professionnel dont au moins un an dans une entreprise de tourisme équestre,

Le jury désigne l'un de ses membres qui va évaluer le candidat sur la partie randonnée de l'épreuve.

L'indemnisation des frais de déplacement de ce dernier est à la charge du centre de formation.

En cas d'indisponibilité de l'un des jurys, ces derniers peuvent désigner un expert (d'un banc salarié ou employeur) qui participera à la randonnée. Cet expert doit être validé par la CPRE.

Cette épreuve a pour objectif précis de démontrer, par le candidat, son professionnalisme, sa capacité à encadrer, à animer et à gérer tous les aspects techniques, pratiques, touristiques, administratifs, en assurant la sécurité pour les cavaliers, les équidés et les tiers.

A noter : bien que la convivialité est un élément essentiel d'une randonnée, ce n'est pas une randonnée entre copain, mais une épreuve professionnelle.

Pour la partie 1 : dossier de préparation

Deux semaines avant l'évaluation, le candidat doit adresser au jury le dossier préparatoire à la randonnée équestre.

Une concertation est réalisée entre les membres du jury (et l'expert, le cas échéant) afin de vérifier la concordance du dossier avec sa réalisation.

En cas de dossier incomplet, ou non conforme, le jury peut demander des compléments ou de refaire le dossier.

Pour la partie 2 : évaluation de la randonnée

Le jury désigné (ou l'expert) :

- participe à cheval à la randonnée équestre et doit obligatoirement être présent 24h au minimum (soit 1 journée - 1 soirée - 1 nuitée).
- doit constater, lors de cette randonnée, que le candidat est l'animateur, qu'il encadre, anime et gère en toute sécurité les cavaliers et les équidés dans le respect de la réglementation et de l'environnement naturel et humain.

- doit remplir la grille d'évaluation,

- ne doit faire aucun commentaire au candidat pendant la durée de l'épreuve.

- devra faire un compte rendu, dans la semaine qui suit la randonnée, un commentaire de l'épreuve qu'il transmet au jury et à la CPRE.

Une concertation entre le jury (et l'expert) devra se faire par mail ou par téléphone.

Pour la partie 3 : dossier de compte rendu

Le candidat doit faire parvenir au jury (et à l'expert), dans les 15 jours à 3 semaines suivant la fin de la randonnée, le dossier de compte rendu. Les membres du jury (et l'expert) se réunissent ensuite rapidement ou échangent par mail sur le compte rendu. Ils doivent retrouver les points clefs de la randonnée dans ce dossier de compte rendu.

Pour la partie 4 : bilan final – entretien oral

Un entretien est organisé dans le mois qui suit la réception du dossier de compte rendu ou est effectué lors d'une session CEP (si le jury est le même).

L'entretien d'une durée maximale de 30 min porte sur l'ensemble des 3 parties de l'épreuve de l'UC 4 et sur des questions complémentaires si nécessaire. Cet entretien permet au jury de statuer sur l'acquisition ou non de cette épreuve.

Validation des résultats

Le jury valide l'épreuve, l'UC 4 est acquise quand les 4 parties sont acquises.

Lorsque le résultat de l'UC 4 s'avère « non acquis », le jury doit obligatoirement justifier cette décision.

Le centre de formation transmet les 4 fiches d'évaluations renseignées à la CPRE-EE. La CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le site www.cpne-ee.org

1 - Modalités pratiques d'évaluation de la fonction « Organisation » de l'UC 4 du CQP Organisateur de Randonnées Equestres – Dossier de préparation

Réalisation d'un dossier de préparation d'une randonnée équestre itinérante

Deux semaines avant l'évaluation, l'apprenant doit adresser aux membres du jury le dossier préparatoire à la randonnée équestre.

Une concertation est réalisée entre les membres du jury (et l'expert) afin de vérifier la capacité du candidat à mettre en place le projet.

Le dossier se compose d'une quinzaine de pages environ et comprend :

- une présentation du candidat
- les particularités de la randonnée comme épreuve d'un diplôme professionnel
- la présentation de la structure support de l'épreuve
- la conception de la randonnée :
 - présentation de la région, du lieu de la randonnée
 - thème choisi (nature, histoire, architecture, intérêt touristique, culturel...)
 - choix des itinéraires et des étapes, les animations
 - contacts pris, organisation des réservations
 - calcul du prix de vente de la randonnée
- l'organisation de la randonnée :
 - étapes - gîtes - organisation pour les cavaliers, restauration, type d'hébergement
 - type d'intendance – organisation
 - lieu et organisation des haltes midi, pique-nique – restaurant – attache et soins des chevaux
 - organisation des soins et alimentation, abreuvement des équidés, lieu d'hébergement
 - horaires prévus des départs et arrivées aux différentes haltes midi et soir des jours de la randonnée
 - itinéraire suivi, nombre de km, points topographiques délicats ou remarquables de la randonnée,
 - les participants prévus (prévision, nombre, profil, âges, niveau équestre...)
 - la cavalerie (prévision) type, race, âge, N° SIRE...
 - le matériel (type de selles, bagages, trousse de secours, maréchalerie...)
 - prévoir l'organisation de la participation de l'expert - transport et retour de l'expert et de son cheval - son acheminement, rapatriement...
- les points sur le respect de la réglementation en vigueur
 - circulation à cheval - respect des différents codes
 - respect de la réglementation sanitaire – identification – vaccination...
 - les assurances
 - autorisations parentales
- les points liés à la sécurité :
 - sur l'itinéraire : identifier les zones à risque (traversées de route, dénivelés importants ...)
 - précautions et dispositions à mettre en œuvre
 - explications sur les procédures en cas d'accident
 - numéros de téléphones utiles, coordonnées des gîtes...
- la promotion :
 - les moyens de promotion : affiche....
 - la recherche de clientèle
- les animations prévues lors des journées et des soirées
 - curiosités naturelles
 - architecture
 - histoire- petites histoires- visites
 - faune – flore
 - divers ...
- le budget prévisionnel mentionnant toutes les dépenses et les recettes occasionnées par ces journées
 - recettes
 - dépenses :
 - frais d'utilisation des chevaux – en donnant les éléments sur le calcul du prix
 - gîte, restauration, intendance
 - salaires, charges
 - frais relatif à la participation du jury (ou de l'expert)

Nom du candidat Numéro d'élève
 Session d'évaluation à
 Région

UC 4 GRILLE D'ÉVALUATION DE L'APPRENANT : épreuve « Organisation » du CQP Organisateur de Randonnées Equestres - Dossier de préparation

Capacités évaluées	Critères observables	Favorable	Défavorable
<p>- Concevoir en toute sécurité une randonnée équestre avec découché : itinéraire, lieux d'étape.</p> <p>- Prendre en compte les caractéristiques géographiques et environnementales liées à l'organisation d'une randonnée équestre avec découché.</p> <p>- Prendre en compte les risques potentiels pour les pratiquants, l'environnement et les tiers dans l'organisation de la randonnée.</p> <p>- Préparer le déroulement logistique de la randonnée : choix du matériel et des équidés, hébergement et restauration des cavaliers et des équidés.</p> <p>- Proposer, en veillant à la protection des pratiquants, des itinéraires adaptés à différents publics : cavalier novice ou confirmé, cavalier local ou étranger.</p> <p>- Prévoir la vitesse de marche, le choix des allures, les temps d'arrêts et de repos.</p> <p>- Développer l'aspect touristique de la randonnée (découverte des spécialités locales, visite de sites, particularités de l'itinéraire ...).</p> <p>- Établir un budget prévisionnel de la randonnée.</p> <p>- Organiser les conditions de réception et l'animation des soirées lors des nuits en gîte d'étape.</p>	Le candidat est présenté.		
	La structure support de la randonnée est présentée.		
	La conception de l'itinéraire est expliquée dans le détail.		
	La chronologie de conception de l'itinéraire est respectée.		
	Les contacts pris pour réaliser cet itinéraire sont retracés.		
	Le prix de vente de la randonnée est expliqué.		
	L'organisation de la promotion et recherche de clientèle en décrits.		
	Les horaires prévus des départs, des haltes de midi et du soir, du retour, sont indiqués.*		
	L'itinéraire suivi, le nombre de km, les points topographiques délicats ou remarquables sont exposés.*		
	Les assurances nécessaires pour cavalier et professionnel sont expliqués.		
	Le type d'intendance, l'organisation des haltes (midi et soir) et les moyens de transport du matériel, des bagages sont présentés.		
	Les conditions de sécurité matérielles dans lesquelles la randonnée va se dérouler sont vérifiées (itinéraire, conditions météorologiques, gîtes...).		
	L'hébergement et restauration des cavaliers et des équidés sont présentés.		
	Le profil des participants pouvant réaliser la randonnée est argumenté.*		
	Le matériel nécessaire (type de selles, bagages, trousse de secours, maréchalerie...) est présenté.		
	La cavalerie nécessaire à la randonnée est indiquée.		
	L'organisation des soins, alimentation, abreuvement, attache, hébergement des équidés sont prévues.		
	Les aspects sanitaires sont évoqués.		
	Les points liés à la sécurité sont évoqués.*		
	Les règles de circulation et de bonne conduite vis-à-vis des autres usagers sont respectées.*		
Les animations prévues tout au long de la randonnée sont expliquées.			
Le budget prévisionnel est cohérent par rapport aux publics et aux moyens mis en œuvre.*			
Les procédures à suivre face à un incident (chute du cavalier, blessure d'un cheval ...) sont expliquées, commentées et analysées.*			

Cette partie de l'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 15 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *. Nombre de critère favorable

Résultat :

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

- ACQUIS**
- NON ACQUIS** Justifier

2 - Modalités pratiques d'évaluation de l'épreuve « Randonnée » de l'UC 4 du CQP Organisateur de Randonnées Equestres – La randonnée

Évaluation de la randonnée

Le jury désigne l'un de ses membres qui va évaluer le candidat sur la partie randonnée de l'épreuve. En cas de disponibilité de l'un des jurys, ces derniers peuvent désigner un expert (d'un banc salarié ou employeur) qui participera à la randonnée. Cet expert doit être validé par la CPRE.

Il participe à cheval à la randonnée équestre et doit être obligatoirement présent 24h au minimum – soit 1 journée - 1 soirée - 1 nuitée. Il ne devra faire aucun commentaire au candidat durant l'épreuve.

L'évaluation se fait en situation dans une entreprise de tourisme équestre, chez le formateur ou chez le tuteur du candidat. Le formateur (ou le tuteur) n'est pas obligatoirement présent à cheval.

Le candidat est évalué en condition réelle.

Évaluation dans le cadre d'une randonnée équestre itinérante avec découchés de trois jours minimum (deux nuitées) avec un groupe de 4 à 8 clients, à l'aise aux trois allures.

Les stagiaires en formation ne sont pas considérés comme des cavaliers pouvant servir de public lors de l'évaluation.

Le candidat doit avoir préparé et reconnu suffisamment son itinéraire pour ne pas avoir de problème d'orientation et évaluer les risques potentiels et ainsi être disponible pour gérer et animer son groupe.

Le jury (ou expert) lors de cette randonnée, doit constater que le candidat est l'animateur, qu'il encadre, anime et gère en toute sécurité les cavaliers et les équidés dans le respect de l'environnement naturel et humain.

L'évaluation comprend notamment l'accueil des cavaliers ou la mise en route du matin, la préparation des équidés, l'équipement en matériel spécifique, l'animation de la randonnée, les haltes de midi et soir et le rangement du matériel, les soins des équidés, l'organisation de l'installation des chevaux, des cavaliers au gîte et l'animation de la soirée.

Le jury ou l'expert désigné ne devra faire aucun commentaire au candidat et il devra rédiger un compte rendu de ces 24h qu'il communique aux membres du jury.

UC 4 GRILLE D'ÉVALUATION DE L'APPRENANT : épreuve « Randonnée » du CQP Organisateur de Randonnées Equestres - La randonnée

Capacités évaluées	Critères observables	Favorable	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques du public et de leurs montures pour assurer la sécurité pendant la randonnée. - Préparer le déroulement de la séance ou en prenant en compte les risques potentiels pour les pratiquants et les tiers. - Énoncer les règles de sécurité à respecter lors du déroulement de la séance. - Conduire une animation équestre en situation d'apprentissage collective, en veillant à la protection des pratiquants. - Accompagner en toute sécurité un groupe de pratiquant lors d'une randonnée équestre avec découché. - Mettre en place des actions d'animation et de découvertes touristiques, gastronomiques, culturelles, environnementales, tout au long de la randonnée équestre. - Assurer l'intendance et la qualité de la randonnée équestre. - Assurer les soins des équidés lors de la randonnée. - Identifier en situation les risques pour les pratiquants et les tiers dans la mise en œuvre de l'activité. - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers. - Adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de l'action, au comportement des pratiquants et au maintien de la sécurité, selon les conditions de déroulement de l'action : situation normale, incidentaire, accidentelle. - Intervenir ou de porter secours en cas d'incident ou d'accident : prévenir le sur-accident, mobiliser les procédures d'alerte et de secours, porter assistance lorsque cela est possible. 	Les consignes de sécurité en rapport avec le niveau des cavaliers sont exposées. *		
	Les consignes en rapport avec le respect de la cavalerie sont données.		
	Le choix des montures est approprié aux cavaliers en toutes circonstances.		
	Le vocabulaire utilisé est adapté au public.		
	Le langage professionnel est adapté à l'action mise en œuvre (compréhensible et audible par tout le groupe).		
	Le comportement du candidat est correct et professionnel.		
	La tenue du candidat est propre et adaptée.		
	Le harnachement des équidés est contrôlé (réglage et état). *		
	L'équipement des cavaliers est contrôlé. *		
	L'intendance et la convivialité pendant les repas et les étapes de midi et du soir sont assurées.		
	Les allures sont adaptées en fonction du terrain, des pratiquants et de l'état de la cavalerie. *		
	Les animations, les actions de découvertes touristiques, gastronomiques, culturelles ou environnementales, faunes, flores prévues ont été réalisées ou adaptées *		
	Les particularités spécifiques à l'itinéraire choisi sont expliquées aux cavaliers.		
	L'attention des cavaliers est conservée par le candidat pendant toute la randonnée.		
	L'itinéraire choisi et les horaires de la randonnée sont respectés.		
	Le degré de fatigue des cavaliers est pris en compte par le candidat qui adapte alors le parcours et les allures.		
	La sécurité des équidés est assurée en toute circonstance.		
	Les efforts demandés aux équidés sont gérés.		
	Les soins lors des haltes sont assurés, l'alimentation, abreuvement, hébergement, soins divers...		
	L'intégralité des équidés est surveillée, les soins appropriés sont assurés.		
Les pieds et de la ferrure sont surveillé et interventions si nécessaire sont assurées.			
Le comportement de l'ensemble des cavaliers et des équidés retient l'attention du candidat.			
Les problèmes des cavaliers sont identifiés et analysés, des solutions adaptées sont proposées.			
Le candidat met tout en œuvre pour l'agrément des cavaliers.			
Les procédures et démarches pour la sécurité des cavaliers et chevaux sont assurés *			
Cette partie de l'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 20 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.		Nombre de critère favorable	

Résultat :

ACQUIS

NON ACQUIS Justifier

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

3 - Modalités pratiques d'évaluation de la fonction « Organisation » de l'UC 4 du CQP Organisateur de Randonnées Equestres – Compte rendu

Compte rendu de la randonnée

Le candidat doit faire parvenir aux membres du jury (et à l'expert) son dossier de compte rendu, dans les 15 jours à 3 semaines suivant la fin de la randonnée.

Ils doivent retrouver les points clefs de la randonnée, ce qu'il a observé, ce qu'il a vécu pendant cette randonnée.

Le dossier comprend :

- Un point sur l'organisation finale, les différences entre le prévisionnel et l'organisation définitive de cette randonnée
 - Liste définitive des cavaliers ayant participé et infos diverses les concernant
 - Liste effective des équidés et infos diverses les concernant
 - Gîte, intendance, Tous éléments modifiés sont commentés
- Les adaptations si nécessaires du circuit ...
- Un récit de la randonnée, anecdotes, faits divers...
- Les problèmes rencontrés et comment ils ont été résolus
- L'évaluation de sa prestation
- Les éléments de mesure de la satisfaction des clients
- Les souvenirs – photos ...
- Le bilan financier réel de la randonnée et commentaire sur ce bilan
- Les points à améliorer

Validation de l'épreuve de compte rendu de la randonnée :

Validation de la fiche par le jury (après avis de l'expert, le cas échéant)

Validation de l'UC 4 par le jury :

A la suite de la réception du dossier, le centre de formation organise l'entretien entre le jury, (l'expert) et le candidat.

L'entretien d'une durée maximal de 30 mn porte sur l'ensemble des épreuves de l'UC 4.

UC 4 GRILLE D'EVALUATION DE L'APPRENANT : épreuve « Organisation » du CQP Organisateur de Randonnées Equestres - Compte rendu			
Capacités évaluées	Critères observables	Favorable	Défavorable
Rédiger un compte rendu détaillé du déroulement de la randonnée	Le déroulement des étapes est décrit.		
Décrire le déroulement logistique, matériel, équidés, clients, hébergements, restauration a bien été respectés, adaptés si besoin Argumenter ces changements	Le respect ou non de l'itinéraire est relaté.		
	Le contact avec les tiers, gîteurs , marcheurs... est décrit.		
Décrire les modifications, les adaptations éventuelles, des itinéraires, des allures selon le niveau, fatigue des pratiquants, a été bien géré. Argumenter ces changements	Le respect des horaires ou modifications apportées sont décrites. *		
	L'itinéraire suivi, le nombre de km, les points topographiques sont décrits.		
Décrire le respect des vitesses de marche, des allures, des temps d'arrêts et de repos, les heures arrivées aux étapes	L'intendance et sa gestion de l'intendance est décrit.		
	Les conditions d'hébergement et restauration des cavaliers et des équidés sont décrites.		
Décrire comment il a transmis les informations sur les aspects touristiques de la randonnée (découverte des spécialités locales, visite de sites, particularités de l'itinéraire ...).	Les événements, problèmes sur le parcours sont décrits.		
	Les animations réalisées en rapport avec l'objectif de la randonnée sont décrites. *		
Décrire les événements de la randonnée	Toutes modifications apportées concernant cette randonnée sont décrites et justifiées. *		
	L'évaluation de sa prestation – satisfaction des clients a été mesuré.		
Décrire les incidents éventuels Expliquer les dispositions prises pour résoudre les difficultés rencontrées	Les conduites prises face aux accidents éventuels, incidents (chute du cavalier, blessure d'un cheval ...) sont expliquées, commentées et analysées correctement.		
	La sécurité des cavaliers, équidés et des tiers a été assuré. *		
Démontrer sa capacité à adapter ses actions aux imprévus en assurant la sécurité, l'agrément des cavaliers et des équidés	Le bilan financier réel est cohérent par rapport à la randonnée et le commentaire pertinent.		
	Le bilan de cette randonnée vérifie si sa conception est satisfaisante pour le niveau et les objectifs des cavaliers et son analyse est cohérente avec la réalité du terrain.		
Préciser sa démarche pour évaluer la satisfaction des clients Décrire les conditions d'accueil et l'animation de la randonnée, des haltes et des soirées lors des nuits			
Établir le bilan réel de la randonnée. Commenter le bilan			
Cette partie de l'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 10 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.		Nombre de critère favorable	

Résultat :

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

- ACQUIS**
 NON ACQUIS Justifier

4 - Modalités pratiques d'évaluation du bilan final – Entretien avec le jury

Validation de l'UC 4 par le jury :

A la suite de la réception du dossier, le centre de formation avec l'accord de la CPRE organise l'entretien entre le jury, (l'expert) et le candidat dans le mois suivant la réception du dossier de compte rendu ou lors d'une cession de CEP (si même jury)

Cet entretien permet au jury de compléter ou de conforter le jury sur les capacités et aptitudes du candidat.

La durée maximale de l'entretien est de 30 min.

L'entretien :

- Le candidat fera un résumé rapide de la randonnée, il pourra compléter son compte rendu en amenant des précisions sur le déroulement, les différents aspects de sécurité, d'agrément s'il le juge nécessaire

Les capacités et aptitudes du candidat, lors d'une randonnée de 3 jours minimum, évaluées sont :

- Concevoir et organiser une randonnée de 3 jours
- Encadrer un groupe de clients en toute sécurité pour les cavaliers, les chevaux et les tiers
- Animer cette randonnée de façon professionnelle
- Animer et encadrer avec convivialité pour l'agrément de la clientèle, dans le respect de tous (participants, intervenants, gîteurs...)

Le jury pourra, s'il le juge nécessaire, interroger le candidat sur des situations complémentaires que l'on peut rencontrer lors de randonnées.

Nom du candidat..... Numéro d'élève
 Session d'évaluation à
 Région.....

UC 4 GRILLE D'EVALUATION DE L'APPRENANT : épreuve « bilan final » du CQP Organisateur de Randonnées Equestres – Entretien oral			
Capacités évaluées	Critères observables	Favorable	Défavorable
La capacité de communiquer Aisance à s'exprimer oralement Les connaissances sur la randonnée avec un vocabulaire adapté Capacité d'analyse Capacité d'adaptation selon les situations	Le candidat a réalisé toutes les étapes des épreuves en temps et en heure – les délais sont respectés. *		
	Le candidat se présente à l'entretien en tenue adaptée et propre.		
	Le candidat s'exprime clairement.		
	Le candidat utilise du vocabulaire professionnel.		
	Le candidat fait une bonne analyse de sa prestation. *		
	Le candidat propose des solutions d'amélioration pertinentes pour cette randonnée.		
	Réponds de façon cohérente et adaptés aux questions complémentaires du jury (sur tous points et sujets que le jury jugera nécessaire). *		
Cette partie de l'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 5 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.		Nombre de critère favorable	

Résultat :

- ACQUIS**
 NON ACQUIS Justifier

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

Nom du candidat..... Numéro d'élève
Session d'évaluation à
Région.....

Récapitulatif de l'épreuve UC 4 du CQP ORE

	ACQUIS	NON ACQUIS
DOSSIER DE PREPARATION		
RANDONNEE		
DOSSIER DE COMPTE RENDU		
ENTRETIEN ORAL		

ACQUIS NON ACQUIS Justifier

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury :